Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaPick-up

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LuxaPick-up

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH	
Rue:	Elbgaustraße 248	
Lieu:	D-22547 Hamburg	
Téléphone:	+49. (0) 40. 84006-0	Téléfax: +49. (0) 40. 84006-222
e-mail:	info@dmg-dental.com	
Internet:	www.dmg-dental.com	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:
Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3
Mentions de danger:
Peut irriter les voies respiratoires.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

2.3. Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Spécification chimique (préparation): Acrylate.-résine.

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification SGH			
41637-38-1	Dimethacrylate Resin			35-45 %

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Éviter l'exposition. Veiller à un apport d'air frais. Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Traitement médical nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau en aspersion. Poudre d'extinction. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO_2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection respiratoire

Eviter ce qui suit : inhalation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte	
Couleur:	caractéristique	
Odeur:	ester	
pH-Valeur (à 20 °C):		ca. 7
Modification d'état		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		>250 °C
point de décomposition:		200 °C
Point d'éclair:		>150 °C
Température d'inflammation:		>380 °C
Pression de vapeur: (à 20 °C)		1 hPa
Densité:		1,5 g/cm³
Hydrosolubilité:		10 g/L
Densité de vapeur:		1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

forte chaleur. Lumière.
La décomposition s'opère à partir de températures de: 200 °C
Décomposition accompagnée d'un dégagement de: Acrylate.

10.5. Matières incompatibles

générateur de radicaux. Tenir à l'écart d'acides forts, de lessives, de sels de métaux lourds et de substances

réductrices.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz / vapeurs, irritant. (Acrylate., piquant). oxydes nitriques (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50: Rat 5000 mg/kg

Irritation et corrosivité

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.
Effet irritant sur l'oeil:

Information supplémentaire référentes à des preuves

Contient du (de la) Methacrylic esters.: Peut déclencher une réaction allergique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson CL50: >360 mg/l/48h

12.2. Persistance et dégradabilité

Préparation non contrôlée.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.
Pâte: Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets - Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (SAUF DÉCHETS DE CUISINE ET DE RESTAURATION NE PROVENANT PAS DIRECTEMENT DES SOINS MÉDICAUX); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

RUBRIQUE 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)